Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

**Band:** 132 (2006)

Heft: 03: Informatique bio-inspirée

**Sonstiges** 

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Affinités électives



PETIT CROQUIS DÉPLACÉ

Nous rendons hommage dans le présent numéro à Daniel Mange, inventeur du célèbre *BioWall*, l'un de ceux qui ont défriché une discipline qui préfigure le monde de demain: l'informatique bio-inspirée. Sa leçon d'honneur - nous en publions un reflet - fait le lien entre l'ingénieur et l'artiste. On sait l'importance, pour le chercheur comme pour l'artiste, de ne pas se faire prendre dans les filets de codes prédominants, de se libérer de tous préjugés, aussi bien ancrés soient-ils. L'importance de cultiver l'écart par rapport aux savoirs et aux œuvres établis, par rapport à ses propres présupposés. Il s'agit de laisser travailler les mécanismes de l'intuition, faute de quoi aucune œuvre, scientifique ou artistique, ne sort de l'ordinaire.

C'est l'une des priorités éditoriales de *TRACÉS* que de mettre en résonance ces deux pôles: l'art et la science. La présente livraison apporte un chaînon supplémentaire à une série qui débute avec le *TRACÉS* N° 18/2004, « Design et matériaux », dédié à la collaboration entre l'EPFL et l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL). Un deuxième numéro, intitulé « Corps et machine » (N° 09/2005), a ouvert le débat de la « communication » entre l'homme et l'ordinateur, et réuni autour d'une table un spécialiste en robotique, un écrivain et un chorégraphe. Pour établir le courant, pour permettre aux uns comme aux autres de découvrir leurs affinités électives, il ne suffit pas de poser le simple constat de leur proximité: il faut tirer des liens, relater, creuser sans cesse...

Car l'incompréhension et les malentendus sont plus nombreux que l'on croit. A titre d'exemple, un article titré «L'art a-t-il des droits que la science n'aurait pas?», paru dans la *NZZ* en octobre 2005. L'auteur, ancien président de l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM), y conteste le droit d'un artiste d'assembler puis d'exposer des parties d'un fœtus humain et des ailes de mouette¹. Il appelle de ses vœux des commissions éthiques chargées de surveiller toute production artistique destinée à être présentée en public.

N'oublie-t-il pas, d'abord, que le fœtus en question est issu d'une collection anatomique, et qu'il a déjà été visible durant des décennies dans un bocal de formol? Ensuite, que cet assemblage peut être lu comme un miroir tendu à la médecine, qui manipule le vivant au quotidien? Sous prétexte que l'art et la science sont « deux piliers importants de notre culture », l'auteur voudrait appliquer au premier les mêmes règles qu'à la seconde. Toutefois, les deux ne doivent en aucun cas s'amalgamer, et c'est précisément de leur différence que naît la richesse d'une rencontre. Oui, l'art a des droits que la science n'a pas, et vice-versa.

Anna Hohle

TRACÉS nº 03 · 15 février 2006 p.5

<sup>1</sup> L'œuvre en question, signée Xiao Yu, a été montrée l'été passé au Musée d'art de Berne, dans le cadre d'une exposition consacrée à la collection Sigg.